

212C0637

FR0000121881-OP010-RA01-OP011-AS08

21 mai 2012

- Ouverture et calendrier de l'offre publique de rachat par la société de ses propres actions.
- Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée par la société de ses bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables émis en 2006.

HAVAS
(Euronext Paris)

Il est rappelé que, le 10 avril 2012, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique de la société HAVAS visant ses propres actions et l'offre publique de ladite société visant ses bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables émis en 2006¹ (« BSAAR 2006 »), déposées par BNP Paribas, CM-CIC Securities et Natixis, agissant pour le compte de la société HAVAS (cf. Décision & Information 212C0471 du 10 avril 2012).

La note d'information relative à ces deux offres publiques (visa n°12-158 du 10 avril 2012) a été diffusée (cf. communiqué diffusé le 10 avril 2012) et les autres informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqué diffusé ce jour). L'assemblée générale des actionnaires de HAVAS du 10 mai 2012 a approuvé la résolution nécessaire à la mise en œuvre de la réduction de capital.

En application de l'article R. 225-154 du code de commerce, l'offre publique visant les actions HAVAS sera ouverte **du 22 mai au 11 juin 2012 inclus**.

En application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée visant les BSAAR 2006 HAVAS sera ouverte **du 22 mai au 11 juin 2012 inclus**.

L'offre publique visant les actions HAVAS est centralisée par Nyse Euronext Paris.

Dans le cadre de l'offre publique visant les BSAAR 2006 HAVAS, CM-CIC Securities se portera acquéreur, pour le compte de HAVAS, des BSAAR 2006 qui seront apportés à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix de 0,40 € par BSAAR 2006.

Nyse Euronext Paris publiera les conditions de réalisation des deux offres et leur calendrier détaillé.

¹ Le prospectus relatif à une émission d'obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (OBSAAR) (les BSAAR ayant été détachés desdites obligations émises, le 1^{er} décembre 2006) a été visé par l'Autorité des marchés financiers, le 27 novembre 2006, sous le n°06-437.